

Commune de LA CHAPELLE CHAUSSEE

Canton de Montauban de Bretagne

Arrondissement de RENNES

REUNION DU 8 JUILLET 2024

Le huit juillet 2024 à 20h00 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT Maire

Etaient présents

Ms PICHOUX P.- BUAN J.M.- Mme JANVIER C. (adjoints) GLOAGUEN F. (conseiller délégué) Mmes LEMEUX M.- - Ms ALIX J.L.- SEVIN A.

Absents excusés :

DE LA VILLEON L. -BROUSSIN E. -SIMON L.

Absents

NOURRISSON I.- MAURY A.- MOUCHOUX-REBILLARD M. –

Procurations

Mme DE LA VILLEON Laure a donné procuration à Pascal PINAULT

Mme BROUSSIN Emily a donné procuration à Cécile JANVIER

Date de la convocation : 02/07/2024

DELIB20240701

SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose la nomination de Jean-Marc BUAN, secrétaire de séance.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal désigne Jean-Marc BUAN, secrétaire de séance.

DELIB20240702

TRAVAUX ALSH CHAUFFERIE BOIS AVENANT N° 2 LOT 01 CURAGE-DEMOLITIONS GROS ŒUVRE VRD

M le Maire présente l'avenant en moins value du lot 01 de l'entreprise MARSE CONSTRUCTION pour des travaux non exécutés dans le cadre du marché de travaux ALSH

Soit – 1215 € HT

Après délibération le Conseil Municipal

Approuve l'avenant N° 2 du lot 01 Gros œuvre pour un montant de – 1215 € HT.

Donne pouvoir au Maire pour signer le devis présenté.

DELIB20240703

TRAVAUX EXTENSION ET RESTRUCTURATION ALSH /CHAUFFERIE BOIS AVENANT N° 1

LOT 10 REVETEMENTS DE SOLS

Pascal PINAULT, Maire présente l'avenant N° 1 au lot 10 revêtements de sols de l'entreprise MARIOTTE pour des travaux non exécutés selon la demande de la maîtrise d'œuvre, soit un devis d'un montant de – 4 502.91 sur la partie ALSH

Après délibération, le Conseil Municipal

Approuve l'avenant négatif N° 1 du lot 10, Entreprise MARIOTTE pour un montant HT de - 4502.91€.

Donne pouvoir au Maire pour signer les documents s'y réfèrent.

Inauguration ALSH -CHAUFFERIE BOIS LE samedi 21 septembre 2024

Le point est fait sur l'organisation de l'inauguration des locaux de l'AFEL /CHAUFFERIE BOIS. Les invitations sont lancées. Des travaux d'aménagement des abords doivent être réalisés par les agents techniques.

Salle des sports

Le nettoyage de la façade de la salle des sports doit être réalisé.

DELIB20240704

OUVERTURE DE TRESORERIE RECONDUCTION ARKEA BANQUE

Pascal PINAULT Maire, propose de reconduire l'ouverture de trésorerie de 150 000 €, arrivant à échéance le 24 juillet 2024.

ARKEA BANQUE propose de reconduire le contrat pour une durée de 12 mois selon l'index TI3M, marge 0.78%, base 360 jours avec une commission d'engagement de 0.25%.

Après délibération, le Conseil Municipal

Accepte la proposition d'ARKEA BANQUE

Donne pouvoir à M le Maire pour signer tous documents se référant à ce dossier

DELIB20240705

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AFEL

M le Maire présente la convention de mise à disposition de salle du centre social et culturel AFEL au Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance siégeant à ROMILLE.

Cette convention précise les conditions de mise à disposition des locaux le lundi de 9h à 12h, salle des 3-5 ans par le SIPE à titre gracieux.

Ladite convention est établie pour une durée d'un an reconductible.

Après délibération, le Conseil Municipal

Approuve la convention de mise à disposition d'une salle du centre social et culturel AFEL au SIPE.

Donne pouvoir au Maire pour signer la convention présentée.

DELIB20240406

SUBVENTION A L'ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

Mme DE LA VILLEON Adjointe fait part au Conseil Municipal d'un projet d'animation à la médiathèque organisée par l'association culture et patrimoine le 20 septembre à l'occasion des fêtes du patrimoine. Un film documentaire « la Dame Saint Lunaire » sera projeté dans la salle de la médiathèque. L'association Culture et Patrimoine sollicite une subvention pour couvrir une partie des frais d'intervention de la productrice du film.

Après délibération, le Conseil Municipal

Décide d'accorder une aide de 150 € à l'association Culture et Patrimoine

Donne pouvoir au Maire pour valider auprès de l'association cette subvention.

DELIB20240707

DECISION MODIFICATIVE VIREMENT DE CREDITS

Annule et remplace

M le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de procéder à un virement de crédits pour régularisation de comptes en investissement afin de réintégrer des frais d'études soit

- COMPTE 041 D- OPERATIONS PATRIMONIALES Art 2131 + 10 000 €
- COMPTE 041 -R- OPERATIONS PATRIMONIALES Art 203 + 10 000 €

Après délibération le Conseil Municipal

Valide les virements proposés ci-dessus

Donne Pouvoir au Maire pour viser les écritures comptables sur l'exercice 2024

ACHAT BOIS POUR MISE EN PLACE PERGOLA ECOLE

Il est envisagé de faire réaliser une pergola en façade des classes de l'école publique qui sont orientées plein sud afin de réduire la chaleur en cas de grandes chaleurs. Des parents d'élèves se proposent de réaliser ces travaux. La collectivité achèterait les matériaux nécessaires à leur fabrication. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la réalisation de ces travaux de bénévoles.

QUESTIONS DIVERSES

Commission cantine

La commission s'est réunie avec le personnel le 29/06/2024

Des difficultés de gestion ont été évoquées : la gestion des groupes, le règlement non appliqué, des soucis de remontée d'information sur le comportement d'enfants, la qualité des repas en baisse, la quantité des portions (revoir le grammage 4), la mise en place de claustres et tables et chaises adaptées. Une demande de formation au 1^{er} secours a été demandée. Il a été relevé l'absence des ATSEM à cette réunion.

Travaux voirie

L'aménagement du parking de la rue de Brocéliande commencera en septembre, octobre.

La peinture des marquages de signalisation routières va être réalisée.

Eau du Bassin Rennais a prévu une intervention sur le réseau rue de Brocéliande en septembre prochain

Eclairage public : Rennes Métropole a programmé le changement des luminaires d'éclairage public sur le secteur de l'école publique. L'intervention est prévue la semaine du 24 juillet.

Projet cantine

La commission s'est rendue à la Noé Blanche visiter la cantine fonctionnelle. 70 enfants y déjeunent

Pascal PINAULT

Jean-Marc BUAN

Maire,

Secrétaire de séance,